HISTOIRE DU CANADA.

L'année 1659, (juste 100 ans avant la "conquête"), fut marquée par l'arrivée de Monseigneur de Laval, qui venait, avec le titre d'évêque "in partibus" de Pétrée et les pouvoirs de vicaire apostolique, présider aux destinées de l'Eglise de la Nouvelle-France: quinze ans devaient s'écouler avant qu'il reçût pleine autorité comme évêque de Québec. En février 1663, se produisit le plus violent tremblement de terre qui soit mentionné dans l'histoire du Canada. La population fut frappée de terreur, mais les dégâts causés à la propriété furent légers, il n'y eut pas de pertes de vie, et aucun auteur ne parle même de blessures encourues par les habitants. Ce fut la même année que la Compagnie de la Nouvelle-France reconnut son insolvabilité, et fit remise au Roi de tous ses droits et privilèges. Elle n'avait pas tenu ses engagements; en réalité, elle différa peu des autres compagnies moins fameuses qui l'avaient précédée, en s'occupant surtout d'intérêts commerciaux. Elle s'était obligée, comme nous l'avons vu, à établir au Canada au moins 4,000 colons en quinze ans, et cependant un recensement fait en 1666, trentecinq ans après qu'elle eût commencé ses opérations, démontre que la population totale du pays n'atteignait pas 3,500 âmes.

La Roi accepta la démission de la Compagnie, et suivant l'exemple de Richelieu, qui pensait qu'une plus grande compagnie pouvait réussir là où une plus petite avait failli, il commença à en établir une plus importante sous le nom de Compagnie des Indes Occidentales. Colbert,



FRONTENAC

le grand Ministre de la Marine et des Colonies, et l'incarnation de ce que l'on a appelé le système mercantile, fut l'inspirateur de cette idée. Cependant, de même que le prestige de Richelieu n'avait pas sauvé la Compagnie de la Nouvelle-France de la ruine, de même, celui de Colbert et de son royal maître ne purent sauver la Compagnie des Indes Occidentales.

Le premier gouverneur de la Nouvelle-France qui se fit un nom dans l'histoire, est Louis de Buade, Comte de Frontenac, qui arriva au Canada en 1672; mais, quelques années plus tôt, un homme de plus grande valeur peut-être avait été envoyé au Canada comme intendant, c'était une sorte de ministre de la justice et des finances qui n'était que nominalement subordonné au gouverneur repré-

sentant personnellement l'autorité royale, et il était, en réalité, très indépendant de celui-ci. Cet homme était Jean Talon. Il semble avoir été le premier à comprendre les ressources industrielles et commerciales de la colonie, et il fut certainement le premier à prendre les premières mesures efficaces pour les développer. Mines, Pêcheries, Agriculture, Commerce du bois et une ou plusieurs autres industries, tout reçut son attention. Il retourna en France très peu de temps après l'arrivée de Frontenac, mais il avait donné à la vie économique du pays une impulsion qui eut des effets plus ou moins durables.